

La forêt, la nature, C'est Brain sur Allonnes !

Le cheminement pour personnes à mobilité réduite, sous l'impulsion de Yohann JAUMOUILLE, notre agent forestier de ONF, cette année se est dotée de nouvelles sculptures, venez les voir ! De nouveaux aménagements seront réalisés tous les ans pour parfaire ce parcours et proposer de belles balades.

Brain sur Allonnes, c'est aussi l'aménagement de ses infrastructures. Les entrées de bourg, route de Montsoreau et route de La Breille ont été réaménagées afin de bien marquer le début de l'agglomération et de faire baisser la vitesse, mais il va de soit bien sûr que c'est à chacun, par son comportement, d'adapter sa vitesse avec la zone de circulation empruntée. Le carrefour de la route de la Moutonnerie et de la route de St Nicolas a, quant à lui, été sécurisé pour les piétons. L'entrée de bourg c'est la route des Loirs, le giratoire rue Diane de Méridor et le carrefour du cimetière seront programmés ultérieurement. Tous ces travaux devront être échelonnés dans le temps, car nous avons aussi des obligations d'aménagement du centre bourg, avec pour première tranche l'espace entre la Mairie, le Monument aux Morts et le Foyer ; nous devons à cet endroit réaliser un arrêt de bus en accessibilité. Brain reste dynamique, les projets et les réalisations le prouvent.

Bonne lecture à tous et bonnes fêtes de fin d'année. ■



Marché des producteurs de pays



Belle réussite pour notre premier marché des producteurs qui s'est tenu le 19 août dernier.

Organisé par la chambre d'agriculture en partenariat avec le SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de l'ex canton d'Allonnes, nouvellement appelé PAYS ALLONNAIS. Nous pouvons le 3^{ème} vendredi de chaque mois, d'avril à septembre de se procurer des produits frais de la région, garantissant aux consommateurs des produits en provenance directe des producteurs issue de leur fabrication. L'objectif est de favoriser le développement économique local, de valoriser des exploitations, les savoirs faire des agriculteurs et des artisans commerçants du territoire, tout en préservant le patrimoine agricole et rural.

Ces marchés valorisent pleinement la richesse et la diversité des productions de nos terroirs.

19 exposants ont participé, nous offrons la gamme des produits suivants :

- Foie gras et derivatives
- Fruits et légumes frais de saison
- Escargots et spécialités
- Champignons
- Vins produits sur Brain et Saint-Nicolas de Bourgueil, bières artisanales
- Plantes aromatiques.
- Confiseurs, caramel, miel
- Producteurs de viandes (bœuf, lapin, porc, canard) sur place ou en commande.
- Boulangerie avec ses viennoiseries
- Fleurs coupées

Le concept du marché des producteurs de Pays permet aux visiteurs d'acheter des aliments de qualité, de partager un moment de convivialité par le biais d'une petite restauration sur place, dans une ambiance festive et musicale produite par un orgue de barbarie. ■

Marché 2017

- Neuillé vendredi 28 avril
- Villebernier, le vendredi 19 mai
- Vivy, le vendredi 9 juin
- Brain sur Allonnes, le vendredi 30 juin
- Varennes sur Loire, le vendredi 21 juillet
- Allonnes, le vendredi 11 août .

Piscine

La communauté d'agglomération de Sauray gestionnaire des piscines a mis tout en œuvre cette année pour recruter un maître-nageur et des surveillants de baignades.

C'est avec plaisir que la municipalité a accueilli Monsieur Samuel Phillipot venu de Marseille. L'été ensoleillé et chaud a boosté la fréquentation de la piscine et permis aux habitants de Brain et des communes avoisinantes de pouvoir bénéficier d'agréables moments aquatiques. Une pergola a été installée pour apporter un nouveau confort aux usagers.

Deux animations ont eu lieu durant la saison estivale :

- Le 8 juillet une lecture autour du bassin Bibli-eau-thèque
- Le 4 Août était proposé un Baptême de plongée

32 personnes ont profité des cours d'aquagym et 46 enfants ont reçu des cours de natation.

Bilan positif avec une augmentation de la fréquentation de plus de 20% par rapport à l'année 2015. ■

PLAN ORSEC

Un dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) vise à gérer la problématique des évacuations de la population face à un risque de rupture et/ou de submersion des levées de l'Authion. La décision d'évacuation de tout ou partie du Val relève de l'autorité du préfet. Ce dispositif permet de faire face à des catastrophes naturelles, industrielles ou sanitaires, de préparer à l'avance une organisation solide et rodée afin de répondre dans l'urgence à ces événements.

Le 28 juin dernier, les habitants situés au sud de la départementale 10 étaient conviés à une réunion d'information. Notre commune est concernée par le risque inondation, qui est le risque naturel principal du département. Cela représente 182 habitants. Afin de répondre au mieux et d'analyser le risque inondation, un exercice grandeur nature a été organisé en octobre 2015 par la préfecture en partenariat avec les communes suivantes (Varennes sur Loire, Villebernier)

Cet exercice a permis d'anticiper et d'identifier les objectifs à atteindre pour assurer la protection de la population. Nous avons donc travaillé sur la mise en place des missions sur décision du maire qui sont :

- Recenser
- Informer
- Alerter
- Evacuer

- Suivre le retour définitif

Pour cela, nous avons partagé la zone inondable en 4 quartiers et nommé 8 référents de quartiers :

- Quartier n°1 (route de la Maladrerie, route du moulin de Jarry, route de Bourgueil et une partie de la route d'Allonnes) référents : Mr Patrick Rochereau & Mr Bernard Blot.
- Quartier n°2 (route de l'Essart, route des Rousselières, route du Bas de Jarry) référents : Mr François Fresneau & Mme Liliane Boisnier.
- Quartiers n°3 (route de la Chaussée et route Douzilleau) référents : Mr Pierre Tulasne & Mr Daniel Tulasne.
- Quartier n°4 (route de Villebernier, route de Bonneveau, route du Bouchet et une partie de la route d'Allonnes) référents : Mr Lucien Tulasne & Mr Jean-Luc Tulasne.

Le référent de quartier est désigné, par arrêté municipal, comme un collaborateur occasionnel des pouvoirs publics. Chacun d'eux est en possession d'une carte avec photo d'identité délivrée par la mairie. Il a pour rôle, la coordination entre les pouvoirs publics et les sinistrés. ■



Du mouvement chez les artisans et professionnels de santé

Depuis le premier août 2016, le garage Moreau s'est installé dans la ZA de Bonneveau en remplacement de la graineterie.

L'objectif du déménagement est en priorité de développer l'activité, en proposant maintenant la vente de voitures d'occasion. Mr Moreau répare toutes marques de véhicules, quelle que soit la nature des travaux à effectuer.

La situation du garage au bord de la route départementale est un atout pour la clientèle, le terrain de 3000 m² favorisant le stockage des véhicules et accueillant un garage plus grand que celui de la rue de Montsoreau, apporte aux professionnels un confort de travail.

Actuellement, Mr Moreau emploie une secrétaire et un apprenti.

Ce déménagement a permis à Mr Jean Rocher, artisan peintre, d'acquiescer cet ancien garage.

Depuis le 5 Septembre dernier, il exerce dans ses nouveaux locaux, route de Montsoreau, local couvrant une surface de 230 m².

Cette installation apporte un confort à tout le personnel. Ce nouvel espace permet de stocker tout le matériel, les échafaudages, de disposer de sanitaires et d'un espace pour les archives. De plus, les clients sont mieux accueillis, dans un bureau situé au centre du bourg, avec facilité pour stationner.

En raison d'un manque d'isolation, la peinture ne pourra être stockée dans le hangar pour l'instant. Actuellement, cette entreprise compte 10 salariés.

A compter de janvier 2017, Mme Servain infirmière et son associée Mme Claire Demion s'installeront dans un cabinet mis en location par la commune, au local Bernard Lyssague situé au 15 allée des caves ; ce cabinet répond entre autre aux normes d'accessibilité. Mr Blot, masseur kinésithérapeute, est déjà installé dans ce bâtiment depuis plusieurs années maintenant. ■

FOYER RURAL : réalisation d'une fresque sur le volet roulant

Cet été vous avez pu apercevoir une artiste peintre réaliser une fresque sur le volet roulant de la porte d'entrée du foyer rural.

L'œuvre est terminée depuis fin juillet, elle a été réalisée par Madame Marie-Laure LONGIN de l'Atelier Art'muse de Noyant.

Ce décor représentant une soirée dansante dans la salle de bal du foyer rural est peint avec une peinture industrielle pour les surfaces métalliques, les détails sont faits à la peinture à l'huile et le tout recouvert d'un vernis de protection.

Nous avons souhaité mettre un peu de couleur pour égayer ce bâtiment festif. ■



Tour antigel

Messages des vignerons de Saint-Nicolas, Mr Olivier et Mr Jamet

Chers voisins Brainois,

Comme vous avez pu le constater lors du printemps dernier, les vignes ont subi le gel. Afin de limiter les dégâts, les vignerons utilisent des tours à vent. Le principe est de rabattre des masses d'air, plus chaudes en hauteur, sur les vignes pour limiter la chute des températures. Une seule tour protège environ 4,5 hectares. L'utilisation de ces tours est bruyante et autorisée par arrêté préfectoral. Néanmoins nous sommes bien conscients que cette utilisation nocturne peut déranger et nous prions les riverains de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée. ■



Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour voiture électrique avec deux points de recharges est installée place du champ de foire. 186 bornes de recharge seront mises en service dans le Maine et Loire d'ici fin 2016. Une carte d'implantation des bornes en fonctionnement est disponible sur le site du SIEML. www.sieml.fr

Comment les utiliser ? Le cordon du véhicule doit être équipé d'une prise T2 ou domestique normalisée avec terre.

ATTENTION : Les véhicules français ont été équipés avec un câble de type 3. Pour les usagers domiciliés dans le Maine et Loire ayant acheté un véhicule électrique avant le 1^{er} novembre 2015, le SIEML sur demande, peut accorder une aide de 60,00 € pour acquiescer un cordon de type 2 compatible avec la borne (formulaire disponible sur le site du SIEML).

La charge de batterie : Charger une batterie de 20 à 100% revient environ 4.00 €, cela en une heure, avec un abonnement annuel de 24,00 € les facturations seront payables mensuellement. Par Smartphone la même charge reviendra à 5,95 € par heure de charge.

Renseignement sur le site : www.sieml.fr ■



Urbanisme

Conformité des travaux.

Qu'il s'agisse d'une demande de permis de construire ou d'aménager mais aussi d'une simple déclaration préalable et que vos travaux sont terminés, vous devez obligatoirement déposer au secrétariat de la mairie la déclaration attestant l'achèvement des travaux.

Le certificat de non contestation de la conformité des travaux immobiliers est nécessaire lors de la vente de votre bien.

Nouvel numérotation

Vous avez pu constater la viabilisation de plusieurs terrains à bâtir entre la route des Loges et la route de St Nicolas. Aujourd'hui une maison est en construction et nous devons lui donner un numéro. Il convient, pour faciliter le repérage des agents postaux, des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses de chacune des habitations. Le conseil municipal, après délibération décide de réaliser une nouvelle dénomination métrique de ces routes : le début de la route des

Loges jusqu'au croisement de la route de l'Aulne du saule s'est vu attribuer le nom de la rue des Chantepies, le début de la route de St Nicolas de Bourgueil jusqu'au croisement de la route de l'Aulne du saule s'appellera rue des Malgagnes. Les habitations se verront attribuer une nouvelle numérotation.

Ces changements ont des conséquences pour les riverains, les élus ont fait le maximum pour trouver la solution la moins dommageable pour les habitants concernés. ■

Aménagement des entrées de bourg sur départementale 85



de Saint-Nicolas : 1699,57 € HT
Soit un montant de 131277,33 € HT
Nous avons bénéficié des subventions suivantes :

- 25% accordé pour l'ensemble du dossier de réaménagement des entrées et cœur de bourg, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, pour un montant de 37000 €
- 5500 € de participation financière au titre de l'entretien de la chaussée.
- 12367 € de participation financière au titre des amendes de police.

Lot espaces verts

Entreprise SARL Pouteau de Grez Neuville retenu pour un montant de 16789,60 € HT.

Le lancement des travaux VRD débuta le 13 juin pour se terminer l'automne par les espaces verts.

Le 22 octobre 2016 a eu lieu l'inauguration, marquée par le ruban minéral imaginé et conçu par Mr le maire. L'ensemble des participants a ensuite partagé le verre de l'amitié en toute convivialité. ■

Lot voirie et réseaux divers

Etudes préliminaires et avant-projet : septembre 2014-2015

Bureaux d'études retenus : aménagement Pierre et Eau de Beaucouzé & Avena d'Angers pour un coût de 10320 € HT.

Lancement de la maîtrise d'œuvre et des travaux : janvier 2016

Bureaux d'études retenus : Aménagement Pierre et Eau de Beaucouzé & Avena d'Angers pour un coût de 17580,48 € HT.
Titulaire : Ets EUROVIA de Saint Barthélemy d'Anjou retenu pour le Lot VRD.

Sous-traitant : Ets SEC TP DE Saint-Hilaire de Villefrange(17) et Ets CREPEAU de Sainte Luce sur Loire (44)

Tranche ferme - route de Montsoreau route de la Breille les Pins : 107251,12 € HT

Tranche conditionnelle - carrefour route



Lotissement des Malgagnes



Après plusieurs mois de travaux, un nouveau quartier s'est achevé. Le lotissement des Malgagnes est situé entre la route de Saint-Nicolas et la rue du Meunier.

Ce chantier débuta courant février pour normalement se terminer au 30 juin, mais la nature du sol et les intempéries persistantes du printemps ont perturbé le bon déroulement de ce chantier, retardant la réception des travaux au 28 juillet.

Ce lotissement composé de 13 parcelles à bâtir en accession à la propriété, permettra la construction de maisons individuelles avec une implantation en décalage offrant un meilleur ensoleillement. Le CAUE et les élus ont pris en compte dans ce projet, l'environnement, la gestion des eaux pluviales, le réseau d'assainissement collectif, les déplacements par une voie à sens unique, des places de parking pour visiteurs et d'un square pour les enfants. Cette réalisation marque une étape significative pour maintenir notre population.

De même, la réfection et l'aménagement du carrefour route de la Moutonnerie et des Aulnaies, la réalisation par les services techniques d'un cheminement pié-

tons reliant le lotissement des Malgagnes au centre bourg permettront de donner à ce quartier un cadre de vie sécurisé. Les espaces verts seront terminés fin d'année.

Le secteur a profité de l'effacement complet des réseaux, à savoir la rue Charles Bruas, la route des Loges et route de St Nicolas.

Coût total des travaux 374707 €, amenant le prix des terrains à 56 € le m². Pour tout renseignement contacter la mairie. ■



Hommage aux sapeurs-pompiers



Depuis que la nouvelle caserne Allonnes - Brain est opérationnelle, nous comptons aujourd'hui 36 pompiers volontaires dont 30 hommes et 6 femmes. Ils sont âgés de 18 à 59 ans.

Le centre des Pins comprend 1 capitaine, 4 adjudants ; 10 sergents, 9 caporaux, 10 sapeurs et 2 infirmier(e), pour assurer des missions de secours et de lutte contre les incendies.

Ces hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres et c'est en parallèle de leur métier ou de leurs études que chaque jour, ils nous démontrent par un acte héroïque, le sauvetage d'une vie humaine ou d'un être vivant au péril de leur propre vie, en pratiquant une succession d'actes ou de services quotidiens sans rien attendre en retour.

La caserne des pompiers du centre des Pins intervient sur cinq communes :

- Brain-sur-Allonnes
- Allonnes
- La Breille les pins
- Les bas de Varennes sur Loire
- Les bas de Villebernier

Soit une population de 6300 habitants. En cas de besoin, les pompiers doivent pouvoir intervenir le plus rapidement possible, les premières minutes étant essentielles dans la gestion des secours aux personnes et aux biens. Pour pouvoir continuer à assurer un service de secours de proximité et de qualité, la caserne se doit de recruter de nouveaux membres. C'est la proximité qui fait l'efficacité du service rendu mais pour maintenir la caserne de proximité et assurer votre sécurité 24h/24h et 365 jours par an, il faut du personnel. Vous avez l'esprit d'équipe et de bonnes conditions physiques alors n'attendez plus pour intégrer la caserne des pins. ■

Bilan de l'année 2015

INTERVENTIONS PAR COMMUNES	2014	2015
Allonnes	120	144
Autoroute 85	5	2
Brain-sur-Allonnes	72	102
Coulzon	0	3
District	1	0
Fontevrault	3	3
La Breille les Pins	40	41
Longue	0	2
Méon	0	1
Montreuil Bellay	0	2
Mouliherne	0	4
Parcay les Pins	1	4
Saumur	12	12
St Cyr en Bourg	1	0
St Nicolas de Bourgueil	0	2
Varennes sur Loire	7	11
Vernantes	10	12
Vernoil	9	11
Villebernier	1	1
Vivy	0	4
TOTAL	282	361

Détails des interventions

NATURE	2014	2015
Secours à la personne	197	251
Accidents de la circulation	29	35
Opérations diverses	30	19
Incendies	26	56
TOTAL	282	361

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER :

Le capitaine Patrick Fortier (chef de centre) : 06 89 04 71 71
ou venez les rencontrer directement à la caserne :
Chemin des Préchabots Brain-sur-Allonnes.

Sécurité routière/ tous responsables :

La vitesse, l'alcool, les stupéfiants sont la cause de nombreux accidents graves. Ensemble changeons les comportements sur la route.

INFORMATION RELATIVE À L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES TROIS BRIGADES DE PROXIMITÉ DU SECTEUR DE LONGUE

Brigade de LONGUE JUMELLES : rue de la cour Baudry 49160 LONGUE JUMELLES - 02.41.52.10.31

ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
dimanche et férié : de 09h à 12h et de 15h à 18h.

Brigade d'ALLONNES : 1 rue Lespaigneul de la plante 49650 ALLONNES - 02.41.52.00.05
ouverte les lundis de 14h à 18h - mercredis et vendredis de 08h à 12h.

Brigade de GENNES : 1 rue de Gennes 49350 GENNES VAL DE LOIRE - 02.41.51.81.06
ouverte les lundis de 08h à 12h - mercredis et vendredis de 14h à 18



Le bois des amoureux

Le samedi 15 octobre 2016, le bois des amoureux, à l'entrée de la forêt communale de COURCY, s'est enrichi de deux nouveaux chênes.

Par tradition depuis 2011 chaque couple marié dans l'année plante son chêne. A la date de plantation, deux mariages ont été célébrés cette année : Flavie

Poussin & Vincent Boinsier, puis Jessica Delagrangé & Nathan Gastineau. Les chênes proviennent des glands du chêne bicentenaire situé près de l'église, cultivés avec beaucoup de soins et d'attention par notre Maire. Le bois s'est embelli de 26 chênes en parfaite santé depuis quelques années. ■



De nouveaux occupants dans la prairie située à l'entrée de bourg

Des Moutons Solognots :

Ce terrain d'origine planté de peupliers a été reconverti en prairie.

Depuis cet été, les prairies à l'entrée du bourg, accueillent plusieurs dizaines de moutons têtes noires de race solognote.

Cette espèce rare s'adapte parfaitement aux zones humides.

Cet élevage appartient à Mr Lecoq ancien maçon, qui s'est reconverti après une formation d'éleveur boucher. ■

Le mois de la parentalité

L'Espace de Vie Sociale (EVS) Nord Saumurois a organisé 7 actions sur la parentalité tout au long du mois de novembre: sur la petite enfance organisée par l'EVS, la jeunesse par AFR Neuillé-Vivry et l'enfance par La Fourmière.

Gratuit et ouvert à tous, ces ateliers permettent aux parents d'échanger sur les expériences, questions, doutes etc.

Le détail des actions:

- L'atelier sur la petite enfance était axé sur la motricité suivi d'une soirée débat toujours sur le même thème.
- L'atelier enfance s'est déroulé sous forme de café-pédagogique avec pour thème la violence et accrochages.
- L'action jeunesse s'est organisée sous la forme de deux soirées, l'une réservée aux jeunes et l'autre aux parents avec pour thème la sexualité, en parler avec son ado. ■

Restaurant scolaire

Le bruit au restaurant scolaire, source de nervosité et de fatigue était l'une de nos principales préoccupations.

Début novembre, nous avons testé durant deux jours le double service, divisant ainsi par deux le nombre d'enfants déjeunant en même temps. Pendant que les maternelles et les enfants de l'école St Joseph déjeunent, les primaires de l'école Louis Dudois sont en pause récréative et inversement. Cela a permis de réduire le niveau sonore. Sur le plan de l'organisation, cela n'engendre pas de travail supplémentaire pour Bruno le cuisinier, ni pour le personnel de cantine. Pendant que deux personnes surveillent la cour, deux encadrants et Bruno servent le repas. Les enfants sont moins nerveux et plus sereins pour déjeuner. L'essai étant concluant, l'organisation du restaurant scolaire sera assurée sur deux services.

Autre amélioration : le restaurant scolaire s'est doté d'une cellule de refroidissement, qui permettra ainsi de varier les repas. Bruno ne pouvait pas cuire de ris, crème dessert, car le temps de refroidissement était trop long. Grâce à cette cellule, il peut diversifier les repas de vos enfants. ■

Au gré de vos promenades

À l'entrée de la forêt De Courcy, un chemin a été aménagé permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter de la forêt, dans un endroit sécurisé et accessible. Pour agrémenter la promenade, des sculptures sur bois ont été réalisées sur place, à l'occasion de la fête de la St Maurille 2016.

Soyez curieux, venez les découvrir! ■



Calendrier des manifestations

JANVIER 2017

Date	ORGANISATEUR	ÉVÈNEMENT	LIEU
Mer4	Asso don du sang	collecte	foyer rural r��fectoire
L.9	Comit�� des f��tes	V��ux du Maire	foyer rural
S.21	Amicale Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe	Foyer rural
S.28	Familles Rurales	soir��e couscous	Foyer rural

F  VRIER 2017

Date	ORGANISATEUR	��V��NEMENT	LIEU
S.11	Brain d'Folie	repr��sentation th���trale	Foyer rural
D.12	Brain d'Folie	repr��sentation th���trale	Foyer rural
S.18	Brain d'Folie	repr��sentation th���trale	Foyer rural
D.19	Brain d'Folie	repr��sentation th���trale	Foyer rural
V.17	Brain d'Folie	repr��sentation th���trale	Foyer rural
S.25	Brain d'Folie	repr��sentation th���trale	Foyer rural

MARS 2017

Date	ORGANISATEUR	��V��NEMENT	LIEU
V.3	APE ECOLE ST JOSEPH	coucou de belote	foyer rural
D.5	Harmonie	concert de printemps	Foyer rural
S.18	APE ��cole Louis Dud��	carnaval	rues de la commune
D.19	La Fourmill��re	vide grenier	Place du foyer
D.19	Asso AFN	comm��moration du 19 mars	ancienne mairie

AVRIL 2017

Date	ORGANISATEUR	��V��NEMENT	LIEU
S.8	association foyer rural	courant d'Art	foyer rural
S.22	comit�� des f��tes	repas des An��s	Foyer rural

MAI 2017

Date	ORGANISATEUR	��V��NEMENT	LIEU
D.7	comite des f��tes	f��te du Printemps	village
L.8	asso AFN	comm��moration du 8 mai	foyer rural
J.25	Ascension - UFAB	Tournoi de foot jeune	Stade Picard

JUIN 2017

Date	ORGANISATEUR	��V��NEMENT	LIEU
S.10	Loisirs corporels	gala de danse	salle omnisports
D.18	asso foyer rural	f��te du foyer vide grenier	place foyer et parc st Maurille
S.24	APE ��cole Louis Dud��	f��te de l'��cole	salle omnisports
V.30	Chambre d'agriculture	march�� des producteurs	parc st maurille

LE DISPOSITIF ORSEC
  VACUATION DU VAL D'AUTHION

- L'organisation des   vacuations
- La sectorisation du Val d'Authion
- L'organisation de la circulation

Cours   t   2016
Saumur Val de Thouet
Montreuil Bellay, Brain sur Allonnes

Le maire, le conseil municipal et le comit   des f  tes ont l'honneur de vous convier,    la r  ception des v  ux qui se tiendra, au foyer rural le 9 janvier 2017    19 h 00.

Nos an  s pourront se retrouver le 22 avril 2017 pour leur repas traditionnel.

Une petite r  ception aura lieu courant f  vrier 2017 afin d'accueillir les nouveaux arrivants de l'ann  e 2016.

